

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal parait les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50  
 ; ; six mois-14 ; ;  
 ; ; un an 25 ; ;

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gerant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLA et C<sup>o</sup>, 20, rue de la Banque.  
 Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLA et C<sup>o</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 19 MARS 1868.

### BULLETIN

Nos lecteurs trouveront dans la lettre de notre correspondant de Paris une analyse de la brochure : « Les titres de la dynastie napoléonienne » qui a paru hier. — Disons seulement ici que ce document a pour objet de réunir les diverses manifestations de la volonté nationale, qui, sous les deux républiques, et sous les deux empires, ont fondé la dynastie napoléonienne. — Ce n'est donc pas un manifeste, ni, comme quelques-uns l'espéraient, une explication de la politique du second empire : c'est tout simplement un relevé de pièces historiques reliées entr'elles par de courtes réflexions. Quand on a tout lu, on se demande le but de cette sorte de mise en scène. Etait-il bien nécessaire de rappeler que deux fois, la France, livrée à l'anarchie, aux rêveurs, aux sophistes, s'est jetée éperdue entre les bras des Bonapartes pour trouver enfin quelque stabilité et relever sa prospérité matérielle compromise ? Evidemment, ce n'est pas seulement une leçon d'histoire qu'on a voulu donner et il faut supposer que ce travail a été inspiré par une pensée insaisissable pour le vulgaire, mais que la suite des événements nous fera peut-être connaître.

L'article 8 de la loi sur les réunions a été adopté mardi par le Corps législatif à une majorité de 185 voix contre 47. Cet article est l'un des plus importants du projet de loi ; il traite spécialement des réunions électorales.

M. de Tillancourt avait proposé un amendement tendant à conférer le droit de réunion aux électeurs d'un membre du Conseil général ou du Conseil d'arrondissement. 160 voix contre 65 ont désapprouvé cette proposition.

Le titre III du projet de loi est relatif aux dispositions générales. Sur la demande

même du gouvernement, l'article 9 a été renvoyé à la commission, parce qu'il engageait outre mesure la responsabilité des signataires de la déclaration.

La discussion de l'article 8 ayant pris plus de temps qu'on ne l'avait cru, ce n'est que demain que viendront les interpellations concernant l'élection des prud'hommes après l'adoption du projet de loi sur les réunions.

Le Journal de Paris annonce que l'Empereur a reçu dernièrement aux Tuileries, M. Anatole Lemercier, ancien député, et Mgr Pie, évêque de Poitiers. Ces entrevues, dit la feuille du soir, rapprochées de diverses autres circonstances, donnent à penser que le gouvernement recherche l'alliance du parti catholique en vue des prochaines élections.

Le même journal affirme que M. le baron Baude a été envoyé à Rome pour triompher des résistances du Saint-Siège en ce qui concerne la nomination de l'archevêque de Paris au cardinalat. Seulement, la mission n'a pas réussi, ce qui explique qu'on la démente aujourd'hui. Le cardinal Antonelli a répondu, parait-il, à notre diplomate en service extraordinaire que le Saint-Siège croyait avoir donné une preuve suffisante de ses bonnes intentions à l'égard du gouvernement français et de la dynastie impériale, en nommant cardinal le prince-abbé Lucien Bonaparte, cousin de l'Empereur. Sur quoi le baron Baude a répliqué que le prince-abbé avait été nommé cardinal romain, et non pas cardinal français, de telle sorte qu'il ne pourrait même pas siéger dans le Sénat français.

Le Souverain Pontife a fait remarquer à M. Baude que la cour de Rome attendait toujours la réponse de l'archevêque de Paris à une lettre que ce prélat a reçue au mois de novembre dernier. On se souvient, en effet, qu'à la suite du discours prononcé par Mgr Darboy dans le Sénat, à l'occasion de la nouvelle expédition romaine, discours dans lequel l'archevêque de Paris faisait des vœux en faveur d'une réconciliation entre le Saint-Siège et l'Ita-

lie, ce prélat avait reçu du Saint-Siège une demande d'explications, qui, parait-il, est restée sans réponse.

« Malgré les avances que le gouvernement français fait en ce moment à l'épiscopat, dit encore le Journal de Paris, il n'est pas douteux qu'il n'y ait en ce moment un refroidissement sensible entre le cabinet des Tuileries et la cour de Rome, refroidissement qui s'expliquerait, suivant nos correspondants de Rome, non-seulement par l'insuccès de la mission du baron Baude, mais aussi par la résistance du gouvernement pontifical à toute demande de concession en vue d'établir un nouveau *modus vivendi* entre le Saint-Siège et l'Italie. »

Après les résultats donnés par la convention de septembre, il est étonnant que certaines personnes songent encore à renouer des négociations entre le Saint-Siège et le gouvernement de Victor-Emmanuel. C'est de la naïveté à moins que ce ne soit de la duplicité.

J. REBOUX.

Les journaux de Paris font de courtes réflexions sur la brochure qui est l'événement du jour. Nous allons en citer quelques-unes :

UNION. — Nous n'aimons pas les anonymes. Plus un écrit semble émané de haut, plus il a besoin d'être revêtu du nom de son auteur. Publier, c'est se soumettre au jugement du public : le public veut savoir quel est son justiciable.

Ce sentiment nous dominait en recevant, ce matin même, la brochure, depuis quelques jours pompeusement annoncée et destinée, disait-on, à causer une sensation profonde.

On n'allait à rien moins, — les novellistes sont si débridés ! — qu'à parler d'un manifeste, d'un programme, prélude d'une ère nouvelle, temps d'arrêt sur un passé de quinze années, — grande mortalité *œvi spatium* ! — et point de départ d'une phase d'avenir.

L'écrit a paru : il est d'un luxe... impérial. Imprimé sur vélin, avec les plus beaux types de cette imprimerie de l'Etat qui est sans rivale, il forme un magnifique in-4° de 76 pages.

De nom d'auteur, point ; pas plus que de timbre. Le titre est celui que nous écrivions plus haut : il s'appuie d'une épigraphe que voici : *Vox populi, vox Dei*.

En soi qu'est-il ? Six lignes d'introduction le définissent :

« Nous avons eu la pensée de réunir dans une même publication diverses manifestations de la volonté nationale qui, sous les deux républiques et sous les deux empires, ont fondé la dynastie napoléonienne. Il nous a semblé que de ce rapprochement curieux pour l'histoire, il pouvait sortir un grand enseignement politique. »

Et c'est tout. Sera-t-il permis de demander qui parle ici et qui dit : Nous ? Sera-t-il permis de demander en second lieu quel grand enseignement doit sortir de la publication ?

Elle est toute, à nos yeux, dans le résumé.

Sommes-nous assez libres pour le discuter ? Non ; il touche à ce terrain constitutionnel dont un sénatus-consulte a interdit les abords.

D'ailleurs, que dirions-nous que l'opinion ne dise mieux que nous ?

Quel peut être le mobile, quel but espère-t-on d'une telle publication ? Les apologistes officieux ne manqueront pas de nous l'apprendre. Attendons-les.

Quant à nous, l'accueil du public ne nous paraît pas douteux. — Henry de Riancy.

AVENIR NATIONAL. — Nous reviendrons probablement sur cette brochure, qui est surtout une nomenclature de scrutins et une exhumation de quelques discours, et qui ne vaut pas, tant s'en faut, tout le bruit qu'elle a fait. Pour aujourd'hui, nous nous bornons à deux simples observations : premièrement, dans son résumé de l'histoire de Napoléon I<sup>er</sup>, l'auteur oublie l'acte additionnel qui fut, en grande partie, la rétractation du régime impérial ; secondement, il déclare que l'Empereur, après avoir proclamé, le 21 décembre 1851, qu'il « entendait amener le pays à un sage exercice de la liberté », a accompli cette promesse « par le décret du 24 novembre 1860 et la lettre du 19 janvier 1867. »

On nous avait en effet promis le « couronnement de l'édifice » ; l'auteur de la brochure nous annonce que nous l'avons et, par conséquent, nous n'avons plus rien à demander. — J. Mahias.

JOURNAL DE PARIS. — La page principale nous paraît être celle où il est remarqué que six fois dans un demi-siècle la dynastie napoléonienne a reçu la consécration du suffrage universel, et que trente millions de bulletins signés par le peuple français constituent les titres de la dynastie napoléonienne.

Ce qui y a de piquant dans cette brochure, c'est que l'autorité de M. Thiers y est très-fermement invoquée. Nous ne nous en plaignons pas. Nous observerons seulement que M. Thiers a plus souvent raison qu'il n'est dit dans la brochure.

### Un aveu

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les lignes suivantes extraites du *Procyon*, journal de l'Empire, qui a pour rédacteur en chef un des plus fougueux députés de la majorité :

« La garde mobile va devenir une véritable armée nationale, une armée composée de volontaires qui, en très-peu de temps, par sa puissante organisation, va doubler la puissance militaire de la France. »

C'est en vain qu'on avait essayé par des théories anti-patriotiques, par des sentiments faussement humanitaires de faire disparaître de notre pays les belles et grandes traditions guerrières. On sait qu'il n'est besoin que de faire entendre les cliquetis des épées pour obtenir en France de longs cris d'enthousiasme, que l'on ait affaire aux Gaulois, aux Sicambres ou aux Français.

« Cliquetis d'épées, nous l'entendons depuis deux ans sur le Rhin, et la France entière qui se lève en ce moment montre qu'elle a pris une résolution d'autant plus terrible qu'elle est calme dans ses manifestations. Si l'on voulait la paix à tout prix, on repousserait avec raison la loi militaire. Elle n'est bonne qu'avec des éventualités de guerre. Et il ne faut pas se le dissimuler, c'est à ces éventualités de guerre que l'on doit l'élan qui pousse nos jeunes gens à s'inscrire dans la garde mobile... »

« Le gouvernement aurait tort de négliger l'occasion de satisfaire le sentiment national qui éclate au grand jour... La France entend prendre et sans conteste désormais sa place naturelle en Europe. Elle ne veut plus être menacée sur le Rhin, menacée en Orient. Elle exige qu'on ait même plus l'apparence à l'étranger de compromettre sa sécurité et sa dignité. »

FÉUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. DU 20 MARS 1868.

— 18 —

## LE CAPITAINE DES ARCHERS

LA CHAMBRE DE GENEVIÈVE

(Suite — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX, du 18 mars.)

— C'est à mon tour, Etienne, à vous remercier, dit Geneviève en dissimulant avec peine son émotion.  
 — Geneviève, reprit Etienne, je t'aime trop pour concevoir jamais un pareil soupçon.  
 — Merci... merci !...  
 — Aussi, vais-je te dire ce qui me préoccupe tant.  
 — Oh ! non, taisez-vous, je ne veux rien savoir !

Geneviève sentait que son rôle était indigne et qu'elle ne saurait rien garder vis-à-vis de dame Hermance.

— Que tu es folle ! dit Marcel : il faut que je pense tout haut avec toi. Demain, Geneviève... je veux faire entrer à Paris les troupes anglaises et celles du roi de Navarre !

— Que dites-vous ?

— Cela t'étonne ?

— Poursuivez ! oh ! poursuivez !

Geneviève, aux premiers mots de ce secret brûlant, s'était sentie haletante ; elle suait la curiosité par tous les pores. Marcel continua.

— Ecoute, dit-il, je me suis mis, par ma faute, dans une position intolérable ; j'ai rompu complètement avec le Dauphin, et j'ai fait pacte avec le roi de Navarre... Oh ! ne dis pas que je suis un traître, un parjure... je le sais ; pour me défendre, il faudrait trop de temps, ce qui est fait est fait.

— Bien ! bien ! et cependant ce n'est pas une raison pour amener dans une ville une armée ennemie.

— Tu crois cela ? Mais tu ne sais pas que si l'avènement de Charles de Navarre fut possible, dans un temps, sans révolution, presque sans secousses, il n'en est plus ainsi ; j'ai attendu, trop attendu... le peuple, qui était pour moi, commença à se tourner contre moi ; quand j'ai nommé le roi de Navarre gouverneur de Paris, il y a déjà eu des murmures, des plaintes.

Etienne Marcel s'était levé, et, fortement surexcité par ses propres pensées, il se promenait avec agitation.  
 — Avec de telles dispositions, comprends-tu, ajouta Etienne, que je ne peux plus proclamer Charles si je n'ai l'appui

d'une armée pour comprimer toute tentative de soulèvement ?

— Ainsi, c'est pour concourir à l'établissement du roi de Navarre sur le trône de France que vous voulez faire entrer à Paris une armée anglaise ?

— Il le faut !

Geneviève, diversement impressionnée, chercha à faire entendre la voix de la raison.

— Marcel, dit-elle, je vous ai toujours écouté simplement, sans exprimer mes pensées sur ce que vous me disiez ; voulez-vous qu'aujourd'hui je vous donne un avis ?

— Donne-le.

— Eh bien ! sur le saint nom du Christ, ne faites pas ce que vous avez prémédité.

— J'étais sûr que tu me dirais cela.

— Ai-je tort ?

— C'est selon, Geneviève ; je te remercie de ton conseil, mais je ne le suivrai pas.

— Savez-vous bien quels sont les périls que vous allez braver ?

— Oh ! je les connais mieux que toi !... puisque je te dis, ajouta-t-il à voix basse, que j'en suis presque épouvanté ; mais les autres routes me sont fermées, il faut bien prendre la seule qui me reste.

Geneviève poussa un soupir : un combat se livrait en elle entre son dévouement pour dame Hermance et Raoul, et sa pitié pour le malheureux prévôt des marchands ; sans doute la victoire ne pouvait manquer de demeurer au premier de ces sentiments, mais c'était au prix d'un véritable déchirement de cœur.

— Ecoute bien, Geneviève, dit Marcel en s'asseyant près d'elle, je vais te dire, moi, ce qu'il me faut faire pour mener à

bonne fin cette entreprise. Tu m'entends.

— Je vous entends, ou plutôt, Etienne, cessez vos révélations.

Geneviève était redevenue timide avec sa conscience.

— Non, dit Marcel, rien ne doit interrompre ces épanchements.

— Que la volonté de Dieu soit faite ! dit la jeune femme en comprimant fortement son cœur.

— Ecoute, donc, Geneviève : il faut que j'aille demain, pendant la journée, aux portes Saint-Martin, Saint-Denis et Saint-Antoine ; là, il faut que j'annonce aux gardes-portes que je les relève de leurs fonctions, et qu'ils auront à rendre les clés à Joceran de Mascon... c'est le trésorier du roi de Navarre, que je nommerai à leur place, avec deux autres officiers dévoués. Ensuite, il faut que je change les détachements qui sont de service à ces portes, pour les relever par une partie de la garde bourgeoise sur laquelle je puisse compter... La moindre hésitation, la moindre apparence de trouble, et tout est perdu !

— Mais cela est terrible, messire.

— Non, cela n'est pas terrible, Geneviève ; si j'avais quelque chose au cœur qui le réchauffât, si j'avais ton amour, je verrais tout sous le plus triomphant aspect ; je penserais à la puissance de mon autorité, à celle de ma parole qui apaisa naguère toute une multitude ameutée ; je compterais mes partisans, ils sont encoeur nombreux... et j'aurais courage, je verrais le succès assuré... Songe ! qu'ai-je à faire après tout : A quatre heures, ainsi que cela a été annoncé, je passe une ronde aux portes du nord, je m'assure que tout est en ordre ; j'excite l'enthous-

iasme des soldats présents ; et, pour ne pas permettre la naissance d'un doute, je leur parle des Anglais avec colère et mépris... Ma garde bourgeoise arrive ensuite, je l'installe, je change les gardes-portes pour donner soi-disant à ceux que je remplace quelque position meilleure, et tout est dit... A onze heures, au moment où la ville entière sommeille, les Anglais entrent silencieusement par les portes Saint-Denis et Saint-Martin, et les Navarrois par la bastille Saint-Antoine... Oui, Geneviève, voilà tout ce qu'il faut faire... et pour réussir, il faut ton amour ; rends-le moi, Geneviève, rends-moi la vie, la puissance !...

Et Marcel se précipita aux pieds de la jeune femme.

— Etienne, taisez-vous, répondit Geneviève, vous savez bien, qu'enire nous tout est fini... Relevez-vous, vous n'avez pas besoin de mon amour !

— Ah ! que tu comprends donc mal mon cœur ! s'écria le prévôt d'un accent navrant. Quoi ! cette confiance aveugle, que je te témoigne, ne te dit pas combien je t'aime ! C'est ténacité, cette humiliation, ne te disent pas que tu es pour ma vie le ciel, le bonheur !

— Mais vous oubliez donc quel abîme nous sépare ? Vous oubliez que vous m'avez abandonné lâchement avant même que ce malheureux enfant fut né ; que vous m'avez ensuite laissée mourir de froid et de faim... que mon lait tarissait dans mon sein, et que j'eusse pu mourir cent fois si d'autres n'avaient pris soin de moi !

— Tu as raison, répondit Etienne Marcel avec abattement ; j'ai été lâche et sans foi... je ne m'excuserai point. Je ne te dirai point que j'étais alors dans l'enivre-